

Une ligne directe avec un expert du froid et de la climatisation

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les utilisateurs de la chaîne du froid ou de matériel de conditionnement d'air ainsi que leurs fournisseurs d'équipements et de services :

- Professionnels de l'alimentation :
 - Industries agro-alimentaires (IAA),
 - Restauration collective ou commerciale,
 - Distributeurs...
- Professionnels de la logistique :
 - Entrepôts,
 - Transporteurs,
 - Stockeurs...
- Professionnels de la santé :
 - Laboratoires pharmaceutiques,
 - Dépositaires,
 - Grossistes répartiteurs,
 - Hôpitaux.
- Professionnels de la chimie, de la mécanique
- Tous les autres utilisateurs du froid et de la climatisation.
 - Frigoristes,
 - Installateurs,
 - Constructeurs,
 - Bureaux d'études...
- Enfin les prestataires concernés par le froid comme les assureurs, les experts judiciaires...

Un service d'assistance simple :
l'offre fait l'objet d'un contrat et d'une facturation forfaitaire initiale qui donne droit à un compte de crédit de jetons réponses.

UN SERVICE DÉDIÉ

Un N° de téléphone et une adresse email spécifique pour les abonnés.



UN SERVICE DÉDIÉ

1. La question est reformulée par l'expert, le délai et le nombre de jetons réponse nécessaires sont précisés.
2. Après accord du client, la demande est traitée dans les délais garantis.



UN EXPERT EST DÉSIGNÉ

L'expert prend contact avec vous en cas de besoin de complément d'informations.



UNE RÉPONSE ÉCRITE ET FIABLE

Pour un engagement en toute transparence.



UN DÉLAI GARANTI

Entre 1 et 5 jours. En cas de dépassement du délai, seuls 50 % des jetons seront déduits du crédit Premium.